



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **la société GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES, au nom et pour le compte de l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERTRANGE**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation de l'autorisation pour la modification d'une maison relais à Bertrange, 15a rue Atert.

Bertrange, le 20 janvier 2023



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation de l'autorisation pour la modification d'une maison relais à Bertrange, 15a rue Atert, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 20 janvier 2023.

Bertrange, le 20 janvier 2023



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire